

LE GOUVERNEMENT

SÉANCE DU 1ER DÉCEMBRE 2022

COMMUNIQUÉ

Table des matières

LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES S'ENGAGE CONCRETEMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS
ET LES VIOLENCES ENVERS LES LGBTQI+ 3
UN BILAN POSITIF POUR LA TROISIÈME OPÉRATION « J'PEUX PAS J'AI CINÉMA! »4
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS CULTURELS : UN DEUXIÈME VOLET DE 17 MILLIONS D'EUROS5
LA DRÉPANOCYTOSE DORÉNAVANT DÉPISTÉE GRATUITEMENT À LA NAISSANCE 6
MIEUX CONCILIER VIE PRIVEE ET VIE PROFESSIONNELLE : 18 PROJETS SOUTENUS EN FEDERATION
WALLONIE-BRUXELLES7
CONTACTS PRESSE 8

La Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage concrètement contre les discriminations et les violences envers les LGBTQI+

Sur proposition du Ministre de l'Egalité des chances, Frédéric Daerden, la Fédération Wallonie-Bruxelles a renouvelé son engagement dans la défense des droits des personnes LGBTQI+.

Dans ce cadre, il vient d'accorder un soutien à 18 associations actives dans la prévention des discriminations et des violences envers les personnes LGBTQI+.

La priorité été donnée aux projets qui développeront des propositions d'actions qui favorisent l'inclusion des personnes LGBTQI+ les plus vulnérables et précarisées, à savoir : les jeunes ; les femmes ; les personnes âgées ; les personnes trans et les personnes intersexes ; les personnes en situation de handicap ; les personnes racisées et les personnes issues de l'immigration.

Plus de 32 projets ont été jugés recevables. Le montant global du soutien financier demandé par l'ensemble de ces 32 projets se porte à 796.286,84 €.

En date du 21 septembre 2022, le Jury de sélection – composé d'un représentant d'Unia, d'une représentante de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, de trois représentants de la Direction de l'Egalité des chances ainsi que d'un représentant du cabinet du Ministre de l'Egalité des chances – se sont réunis pour émettre les propositions finales sur les 32 projets.

18 projets ont reçu un avis favorable qui vont pouvoir bénéficier « de moyens pour faire avancer l'égalité et l'inclusion des personnes LGBTQI+ » conclut Frédéric Daerden.

Contact presse

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be/+32 479 86 59 11

Un bilan positif pour la troisième opération « j'peux pas j'ai cinéma ! »

Avec pas moins de 31 exploitants de cinéma partenaires et plus de 20.000 places distribuées, la troisième édition de l'opération « J'peux pas j'ai cinéma ! » s'est achevée avec succès, indique la Ministre de la culture et des médias Bénédicte Linard. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a accordé, ce jeudi, les subventions aux différents cinémas participants.

Pour rappel, l'opération « J'peux pas, j'ai cinéma ! », pilotée par le Centre du cinéma et de l'audiovisuel, a pris place en septembre et octobre 2022. Elle avait pour objectif de stimuler le retour du public en salle en mettant à disposition 20.000 places à 1 euro.

Les évaluations, faites des deux précédentes éditions de l'opération lancées à la suite de la crise sanitaire, avaient démontré l'effet positif de cette opération pour l'ensemble des opérateurs du secteur (producteurs, distributeurs, exploitants) ainsi que pour le public, en incitant les citoyens à fréquenter, à nouveau, les salles de cinéma.

« Cette troisième opération « J'peux pas j'ai cinéma ! » a été lancée dans le contexte de crise de l'énergie pour soutenir le secteur et aussi le public, et les jeunes en particulier, qui font face à l'explosion de leurs factures et de leurs dépenses. Cette fois encore, l'opération a rencontré un franc succès et a permis au public de soutenir le cinéma belge, nos films, et nos cinémas de proximité entre autres. Ce type d'initiative contribue à rendre la culture encore plus accessible, ce qui est particulièrement important en ce moment », conclut la Ministre Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Rénovation énergétique des bâtiments culturels : un deuxième volet de 17 millions d'euros

A l'initiative de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé un vaste chantier de rénovation énergétique des bâtiments culturels. Après une première enveloppe de 31,7 millions destinée à des infrastructures culturelles n'appartenant pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles, la mise en œuvre de la seconde enveloppe de 17 millions d'euros a été initiée, ce jeudi, par le Gouvernement.

La nouvelle enveloppe concerne, cette fois, des infrastructures culturelles appartenant à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle s'inscrit dans le cadre du plan de relance et de résilience européen et permettra de contribuer à des rénovations globales ou des travaux ponctuels.

Ces travaux constituent l'amorce d'un plan de rénovation énergétique de l'ensemble du parc immobilier de la Fédération qui sera mis en œuvre dans les prochaines années.

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a donc adopté une série de projets de rénovations et de travaux. Parmi ceux-ci figurent la rénovation globale du centre Marcel Hicter – La Marlagne ainsi que l'intégration de travaux visant à économiser de l'énergie (comme la rénovation de la toiture par exemple). Au total, ces travaux devraient permettre une économie d'énergie primaire de 30%.

Des marchés pour le remplacement de châssis ou l'isolation de toitures dans différents bâtiments appartenant à la Fédération Wallonie-Bruxelles sont également lancés. Ils concernent, par exemple, le Musée de la Photographie de Charleroi, le Centre de prêt de matériel de Naninnes ou la Maison des artistes de Saint-Josse.

Le montant total de l'intervention du plan de relance et de résilience européen dans ce double volet de travaux ponctuels était estimé à 9,11 millions d'euros.

Le montant résiduel de cette enveloppe, soit 7,5 millions d'euros, sera consacré au remplacement d'éclairages ; un marché sera lancé à cette fin en 2023. En effet, certains éclairages sont, particulièrement, énergivores. Leur remplacement, par des éclairages plus récents de type LED, permettra donc d'importantes économies d'énergie.

« Rendre nos bâtiments culturels plus performants sur le plan énergétique est une priorité absolue dans le cadre de la nécessaire transition écologique, mais aussi pour aider concrètement les opérateurs culturels à faire face à la hausse des prix de l'énergie et réduire leurs factures », souligne la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

La drépanocytose dorénavant dépistée gratuitement à la naissance

A l'initiative de la Ministre de l'Enfance Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté, ce jeudi, un arrêté en matière de dépistage des anomalies congénitales à la naissance. La drépanocytose rejoint dorénavant le programme de dépistage gratuit, permettant un diagnostic et une prise en charge plus rapides.

La drépanocytose est une anomalie génétique qui touche 1 enfant sur 2500, soit **20 à 25 nouveau-nés chaque année en Fédération Wallonie-Bruxelles**. Cette anomalie, qui peut être de gravité différente, engendre de l'hémoglobine anormale, ce qui réduit la capacité de transport de l'oxygène dans le sang.

Le dépistage précoce, réalisé soit dans les services de maternité soit via les sages-femmes indépendantes, vise à identifier les anomalies les plus graves et à les prendre en charge avant l'apparition des symptômes. « Des traitements efficaces et reconnus permettent, en effet, d'améliorer l'état de santé et de réduire significativement la mortalité des jeunes enfants concernés par cette maladie, un dépistage précoce est donc essentiel », indique la Ministre de l'Enfance et de la Santé Bénédicte Linard.

Le programme de dépistage néonatal constitue l'un des programmes de santé publique prioritaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec l'ajout de la drépanocytose, ce programme permet, aujourd'hui, de dépister efficacement et de prendre en charge 20 maladies rares à la naissance telles que la phénylcétonurie, l'hypothyroïdie, la mucoviscidose ou l'amyotophie spinale.

La Fédération Wallonie-Bruxelles finance le dépistage via l'ONE. Le coût de cette mesure est évalué à 5,35 euros par enfant soit 310.000 euros par an.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Mieux concilier vie privée et vie professionnelle : 18 projets soutenus en Fédération Wallonie-Bruxelles

A l'initiative de la Ministre des Droits des femmes Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a validé, ce jeudi 1er décembre, le soutien à 18 projets visant à améliorer la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle par un soutien aux familles et en particulier aux femmes, plus affectées par ce cumul de deux journées de travail.

Le baromètre 2022 de la Ligue des Familles le montrait récemment : sept familles sur dix ont du mal à concilier vie privée et vie professionnelle.

Cette problématique de la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle a été choisie par l'assemblée Alter égales comme thématique d'un appel à projets en 2022. Pour rappel, Alter égales est un dispositif participatif et de subventionnement spécifiquement dédié aux Droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Créée pour répondre aux revendications des organisations féminines et féministes et pour renforcer l'espace de dialogue entre les organisations de terrain et le politique, cette assemblée choisit ses priorités parmi les quatre axes du Plan Droits des femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont l'amélioration de la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle constitue l'un des axes prioritaires.

L'appel à projets visant à informer sur cette thématique, à sensibiliser ou à organiser des formations a été lancé en juin 2022.

Après analyse des projets par la Direction de l'Égalité des chances sur la base des critères de sélection mentionnés dans l'appel à projets, 18 projets ont été retenus pour un montant total de 369.904 euros. Ces projets permettront de lancer des études afin de mettre davantage en lumière cette problématique, d'organiser des formations, de mettre sur pied des ateliers ou de créer des outils de sensibilisation.

« Il existe encore aujourd'hui un travail domestique « gratuit », très majoritairement à charge des femmes. Ce travail est peu reconnu et peu, voire pas, valorisé économiquement. Or, cette difficulté à concilier la vie professionnelle et les obligations liées à la vie familiale représente souvent un obstacle ou un frein dans leur carrière. Ces appels à projets permettront de rendre cette problématique plus visible et d'identifier des outils pour parvenir à faire évoluer cette situation », conclut la Ministre des Droits des femmes Bénédicte Linard.

Contact presse

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente lauriane.douchamps@gov.cfwb.be/+32 478 98 59 96

Contacts presse

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Xavier Gonzalez, Porte-Parole de Frédéric DAERDEN, Vice-Président

Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement.

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Lauriane Douchamps, Porte-parole de Bénédicte LINARD, Vice-Présidente

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes lauriane.douchamps@gov.cfwb.be

+32 478 98 59 96

Olivier Schotte, Porte-parole de Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles

olivier.schotte@gov.cfwb.be

+32 488 48 93 83

Jean-François Mahieu, Porte-parole de Caroline DESIR

Ministre de l'Éducation jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75